



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM

Question écrite n° 61815

Texte de la question

M. Serge Blisko souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur l'indemnité de rapatriement des personnels de la fonction publique hospitalière. En effet, il semblerait que les dispositions contenues dans l'instruction n° 80-100 - B1 du 28 mai 1980 relative au rapatriement des fonctionnaires admis à la retraite dans un DOM ou vice versa ne soit pas applicable aux retraités des hôpitaux. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour ne pas léser les fonctionnaires hospitaliers.

Données clés

Auteur : [M. Serge Blisko](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61815

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2005, page 3435